

Assassinat de Nahel

L'assassinat de Nahel : que justice lui soit rendue, que la police redevienne Républicaine, que cesse la ghettoïsation des quartiers ainsi que l'État de discriminations et de violences !

Nahel a été mis à mort par la police le 27 juin 2023 à Nanterre, un crime heureusement video-filmé par un smartphone, ce qui a contraint la hiérarchie à cesser ses mensonges. En mai 2023, le fils d'Éric Zemmour a été à l'origine d'un grave accident en état d'ivresse, il a été mis en examen. Le même mois, le fils de Nadine Morano a été arrêté après un délit de fuite, testé positif à la cocaïne après l'arrestation. Pierre Palmade, aussi testé positif à la cocaïne après un accident de la route survenu en février 2023 a fait trois victimes. Tous ceux-là sont blancs, ont été présentés devant la justice mais sont toujours en vie, contrairement au jeune Nahel qui a fait face à l'« *arbitraire policier* ».

Les violences policières ne sont pas une erreur ou une bavure, mais sont les conséquences d'un système : police de l'ordre contre les luttes ouvrières et populaire, puis police coloniale. La police d'aujourd'hui s'inscrit dans cet héritage colonialiste et autoritaire de la guerre contre-révolutionnaire pratiquée lors des « événements » d'Algérie. **Nombre d'enquêtes et de rapports ont établi l'existence sur la longue durée de pratiques policières discriminatoires à l'endroit des jeunes hommes racisés des quartiers populaires.** Lorsqu'ils sont perçus comme « noirs » ou « arabes », la probabilité qu'ils soient soumis à un contrôle d'identité est, pour les premiers, six fois plus élevée que pour les personnes identifiées comme blanches, et huit fois pour les seconds.

De Malik Oussebine à Adama, de Zineb à Steve, de Rémi Fraisse à Serge S., de Cédric Chouviat à Nahel, les mort-es et les blessé-es se suivent et s'accroissent, chaque fois amoindris par une IGPN conciliante, et un ministre de l'intérieur qui sait qu'il doit son poste à l'efficacité répressive de sa police. Michèle Alliot Marie avait d'ailleurs vanté l'efficacité du maintien de l'ordre à la française à son ami le dictateur Ben Ali aux débuts du Printemps arabe.

Si les violences policières privilégient les quartiers populaires, elles concernent toute la population. N'importe qui risque son intégrité physique, quand ce n'est pas sa vie, parce qu'il ou elle est au mauvais endroit au mauvais moment, parce qu'il ou elle refuse d'obtempérer, parce qu'il ou elle ose faire usage de son droit constitutionnel à manifester ses opinions. **Cette violence s'étend depuis quelques années sur les milieux militants, le mouvement social, les Gilets jaunes, les luttes écologistes.** Le nombre de personnes tuées par la police ne cesse de grimper. On dénombre au moins 30 décès en 2019, 46 en 2020 et 53 en 2021. Rien qu'en 2022, 13 personnes ont été tuées pour un refus d'obtempérer. Cette brutalisation du maintien de l'ordre à la française constitue, au sein des États membres de l'Union européenne, une singularité condamnée par la Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe. Minoritaire dans le pays, le régime de l'extrême-centre macroniste ne tient, depuis novembre 2018 et le début du mouvement des Gilets jaunes, que par la force et la fidélité de ses polices et leur puissance de feu répressive, cette politique étant dûment relayée par les media haineux aux mains de quelques milliardaires d'extrême droite.

Les agents des forces de police et de gendarmerie, qui se livrent au profilage ethnique, le font en se conformant à l'habitus de leurs collègues, aux pratiques de l'institution et en obéissant aux consignes de leurs supérieurs lesquels appliquent une politique publique arrêtée depuis longtemps par divers gouvernements et ministres de l'Intérieur. **Que le gouvernement soit surpris par les violences aujourd'hui commises est... surprenant, car il en est le premier responsable (avec ses prédécesseurs).** Qu'ont-ils fait depuis les émeutes de novembre 2005 ? ils ont enterré le rapport Borloo qui contenait pourtant des mesures intéressantes, ils ont renforcé la répression au lieu de recréer une

police de proximité au service des habitants, ils ont détruit les services publics en particulier celui de l'éducation et de la santé, ils ont détruit tout espoir de mettre fin aux discriminations à l'embauche, au logement etc...

Les atteintes aux biens et aux personnes ne sont pas la réponse adéquate à la colère qui se répand : détruire l'outil de travail de commerçants et pire encore s'en prendre aux symboles de la République (mairies, écoles, centres culturels) ou aux dispositifs de soins et à l'aide aux démunis est inacceptable. Il apparaît par ailleurs que les populations qui sont dans la rue ne visent pas toutes les mêmes objectifs. Il n'en reste pas moins vrai que ces jeunes qui sont les laissés pour compte de l'éducation nationale, qui vivent dans des conditions sociales mais aussi dorénavant environnementales, précaires, qui étaient pré-ados pendant la période de confinement Covid, nous disent qu'il y a un malaise dans la civilisation. Une société de consommation frustrante pour celles et ceux qui n'en ont pas les moyens, une société de réseaux sociaux sans garde-fous et sans piliers symboliques, visant à renforcer à la fois l'individualisme et le communautarisme, est en tout cas destructrice du vivre ensemble. Sans autres perspectives que la dalle de béton et le bitume de la rue, il n'est pas étonnant que cette jeunesse défavorisée s'échauffe et se révolte. Le processus social à l'œuvre est bien celui d'une ghettoïsation, d'un clivage croissant entre les quartiers et leur environnement, d'un entre-soi imposé. On fréquente la même école, le même centre social, on a les mêmes relations, on participe à la même économie plus ou moins légale. Malgré les moyens mobilisés et la bonne volonté des élu-es locaux, on se sent hors de la société en raison de ses origines, de sa culture, de sa religion... Malgré les politiques sociales et le travail des élu-es, les quartiers n'ont pas de ressources institutionnelles et politiques propres. Se construit alors un face à face entre les jeunes et la police, les deux fonctionnant en bandes territorialisées.

Le Parti de Gauche apporte toute sa solidarité à la famille et aux proches de la victime, et son soutien aux familles de victimes de violences policières et aux collectifs luttant pour la justice et la vérité.

Le Parti de Gauche réaffirme que :

- pour assurer la tranquillité publique, nous avons besoin de personnes pacifiques, responsables et formées à la protection des quartiers populaires, populations ghettoïsées pauvres et précaires, familles modestes, jeunes, victimes de violences domestiques.
- Pour instaurer une société de l'égalité et de la justice, il faut des services publics correctement dotés et des politiques publiques privilégiant l'éducation, la santé, la culture, le plein emploi.
- **La lutte contre les discriminations et la fin du processus de ghettoïsation doivent être placés au cœur de l'action gouvernementale en y associant de nombreux ministères afin d'apporter des réponses systémiques aux discriminations systémiques.**

Le Parti de Gauche réclame dans l'immédiat :

- **l'abolition de la loi Hollande-Valls-Cazeneuve du 28 février 2017 qui autorise les policiers à ouvrir le feu en cas de refus d'obtempérer**
- **le remplacement de l'IGPN par un organisme indépendant**
- **la révision complète de la doctrine française de maintien de l'ordre**
- la suppression des LBD et des grenades de désencerclement, le retrait des fusils d'assaut HK G36 mis à la disposition des policiers et des gendarmes – une exception en Europe

Parti de Gauche

Communiqué de presse

Le 03/07/2023 11:06

-
- la traçabilité des contrôles d'identité et la fin du profilage ethnique, d'ailleurs condamné par la Haute commissaire aux droits de l'homme de l'ONU.
-

CONTACT

Stéphane JEUNEUX

Parti de Gauche

0757181585 · stephane.jeuneux.dafpg@proton.me